

POLICE GÉNÉRALE.

Passé-Port
à l'Étranger,
valable pour un an.

DÉPARTEMENT

Registre = 2^e
N° 348

SIGNALEMENT.

Âgé de 44 ans
taille d'un mètre
= 67 = centimètres
cheveux châtain
front moyen
sourcils châtain
yeux bleus
nez régulier
bouche moyenne
barbe châtain
menton rond
visage ovale
teint coloré

SIGNES PARTICULIERS:

Signature du Porteur :



EMPIRE FRANÇAIS.

(P. É.)

12 février 1857
Passé-port à l'Étranger,
valable pour un an.

Jerôme
44 ans
Madrid.
AU NOM DE L'EMPEREUR,

Nous Préfet du Cantal,

requérons les Autorités civiles et militaires de l'Empire Français,
et prions les Autorités civiles et militaires des États amis ou alliés
de la France, de laisser passer librement Le Sieur
Couderc, Pierre. Boulangerie
natif d'Ytrac,
demeurant à — 37 —
allant à Madrid,
et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-port est valable pendant quarante jours
pour sortir de France.

Fait à Aurillac, le 24 Décembre 1857.

Le Préfet,
A. Muidant

Par le Préfet,

Le Secrétaire général,

Muidant



Prix du Passé-port : DIX FRANCS.



Vu à l'Un

Bon pour

Monsieur

le Comte

au Non tarif
le 22.10.51
D.S.



Delia...
Monsieur de...

En 2. P

